

## ATTESTATION

### ADMISSIBILITE AU LABEL **QUALI'HLM**®

**XL HABITAT** a souhaité s'engager dans la démarche de labellisation Quali'Hlm®, le label qualité de service du Mouvement Hlm

Conformément aux exigences du label Quali'Hlm®, un diagnostic Habitat Qualité-Services® s'est déroulé en **novembre 2019**. Suite à ce diagnostic, XL HABITAT a consulté les représentants de locataires pour la construction d'un plan d'actions d'amélioration.

Le dossier a été étudié par le Comité de labellisation le **12 octobre 2020** et a été évalué conformément au règlement en vigueur.

Après délibération, nous attestons que **XL HABITAT** est :

**Admissible au label Quali'Hlm® jusqu'au 12 octobre 2021.**

Un audit de mise en œuvre devra être réalisé avant cette date pour l'attribution du label.

Le site internet de l'USH recense tous les organismes admissibles ou labellisés, ainsi que les dates de validité.



Le Président du Comité de labellisation  
Jacques WOLFROM